

Membre du CSE (Comité Social et Economique) d'une entreprise de plus de 300 salariés

Format :

Présentiel et/ou Distanciel

Durée :

5 jours / 35 h

Référence :

SEC-MEM-1071

Type de formation :

Formation qualifiante

Public :

Responsables et collaborateurs des services du personnel et des relations humaines, membres de CSE.

Personnes en situation de handicap :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :

Répondre à l'obligation légale de former les nouveaux membres du CSE.

Donner aux membres du CSE les connaissances et techniques nécessaires à l'exercice de leurs attributions réglementaires et conventionnelles.

Permettre aux membres du CSE de contribuer efficacement à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail dans l'établissement.

Pré-requis :

Aucun

Compétences et méthodes pédagogiques :

Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.

Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.

Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement:

Un questionnaire d'auto-positionnement est adressé aux stagiaires en amont de la formation afin de l'adapter aux besoins et attentes des participants.

Évaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

Moyens techniques et pédagogiques :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation (si besoin, ordinateur par stagiaire).

NB :

Si le CSE est intégré dans une DUP (Délégation Unique du Personnel) ou dans un CSE (Comité Social et Economique), l'entreprise fournit le règlement intérieur de l'instance et la partie du programme consacrée au fonctionnement du CSE porte sur les dispositions prévues dans la réglementation relative à la DUP ou au CSE et dans ce règlement intérieur.

Modalité et délai d'accès à la formation :

Toutes nos formations sont réalisées à la demande et en fonction des souhaits de nos clients.

Nous pouvons également réaliser des formations sur-mesure à partir de programmes existants ou en construisant un programme spécifique à partir de vos objectifs.

Merci donc de bien vouloir nous contacter par courriel ou par téléphone afin de définir ensemble les dates et modalités de formation souhaitées.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. Les enjeux de la prévention

2. Le contexte juridique général de la prévention

Le droit

Les responsabilités et la solidarité d'intérêts entre les acteurs

3. Les missions du CSE, un acteur sécurité parmi d'autres

Les acteurs externes et internes de la sécurité et leurs rôles

Les missions spécifiques du CSE

L'information et la consultation du CSE

Le bilan et le programme annuel et le rôle du CSE en ce qui les concerne

4. Les règles de fonctionnement et les moyens du CSE

Le fonctionnement du CSE

Les moyens du CSE

La recherche d'informations juridiques dans le code et sur Internet

5. Le droit d'alerte et de retrait

Le danger grave et imminent

La procédure

6. Le rôle du CSE relatif à la prévention de la pénibilité du travail

7. L'analyse de l'accident

Les facteurs d'accident

L'enquête après accident

La recherche des causes

Définir des mesures de prévention à partir des causes d'un accident

8. La démarche de prévention

Le vocabulaire de la prévention

La visite et la détection des risques

L'évaluation des risques

Le plan de prévention

Les qualités des mesures de prévention

La cohérence entre évaluation et plan de prévention et/ou programme annuel

9. La prévention des maladies professionnelles et des TMS

L'observation d'une situation de travail

L'analyse de l'exposition aux risques de TMS dans la situation de travail

La proposition de mesures de prévention des TMS

10. La prévention du stress et des RPS

Les définitions et l'évolution de la prévention du stress dans le temps

La réglementation relative à la prévention du stress dans les entreprises
L'analyse d'une situation de travail stressante et la formulation de propositions d'améliorations
Le rôle du CSE en cas de suspicion de harcèlement et en cas de harcèlement avéré

11. Les conditions de travail

2. Le management des risques dans l'entreprise

Les « Valeurs essentielles de la prévention » selon la CNAMTS et la place du CSE dans le management général de la prévention

La communication descendante du CSE

La communication montante du CSE

13. La validation des compétences

Questionnaire sur les savoirs et savoir-être

Capacité à :

Proposer des améliorations concrètes du fonctionnement actuel du CSE et du management de la sécurité

Effectuer une visite efficace

Contribuer à l'analyse d'un accident

Analyser une situation de travail à risque de TMS ou de RPS

Nous contacter :

Dominique Odillard : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 11/06/2020